



## Commission de l'autonomie de la personne et de la silver économie

### 44 - Personnes âgées

#### **Adhésion du Département du Bas-Rhin au club Autonomie et dépendance, bien vieillir ensemble**

#### **Rapport n° CP/2015/143**

#### **Service gestionnaire :**

Direction de l'habitat et de l'aménagement durable

#### Résumé :

Le présent rapport concerne l'adhésion du Département du Bas-Rhin au réseau « autonomie & Dépendance, bien vieillir ensemble ». Il s'agit d'un club rassemblant des collectivités locales (41 villes comme Bordeaux, Morlaix, Toulouse ou Aubervilliers ; 7 Départements : Deux-Sèvres, Gers, Isère, Loire, Nièvre, Pyrénées Atlantiques et Pyrénées Orientales), 66 parlementaires de toute sensibilité politique ainsi qu'une trentaine de partenaires publics et privés comme la Caisse nationale vieillesse, la Caisse des Dépôts et Consignations, le groupe La Poste et des grands groupes privés développant des produits vers les seniors.

L'intérêt de cette adhésion est d'accentuer encore le positionnement fort du Département dans le domaine de la silver économie, de capitaliser les expériences menées par d'autres collectivités locales et d'identifier les opportunités à intégrer dans l'action départementale.

Par la création de la commission « autonomie de la personne et silver économie », le Conseil Départemental a souhaité marquer sa volonté de poursuivre et amplifier les actions qu'il a menées ces dernières années dans le domaine de la silver économie.

Initiée en 2008, la démarche « TIC & Santé », puis « Innovation pour l'autonomie » et enfin « Silver Economie » a abordé la problématique de l'autonomie à domicile des personnes âgées sous un angle nouveau, notamment via l'exploration des bénéfices de l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Ces projets et expérimentations ont vocation à se diffuser largement dans la mise en œuvre des politiques publiques portées par le Conseil Départemental du Bas-Rhin afin que le grand public puisse bénéficier de nouveaux produits et services, favorisant le maintien à domicile des personnes en situation de perte d'autonomie.

En effet, la Silver Economie s'intègre dans un contexte plus large et peut se décliner dans plusieurs politiques publiques mises en œuvre par le Département du Bas-Rhin :

- L'autonomie qui se place par essence même au cœur de la Silver Economie (prestations, soutiens financiers, schéma départemental gérontologique, accompagnement à l'accès en établissement d'hébergement, accompagnement des personnes pour leur maintien à domicile, mise en œuvre des missions confiées à la MDA- maison départementale de l'autonomie et à la MDPH- maison départementale des personnes handicapées, etc.) ;
- L'habitat : le Plan Départemental de l'Habitat qui représente une véritable opportunité pour apporter une réponse à la perte d'autonomie et diffuser des produits et services innovants (comment sécuriser, adapter, rénover voire construire un logement afin de prévenir ou compenser les pertes d'autonomie qui peuvent survenir avec l'âge ou le handicap et converger avec la rénovation durable et l'efficacité énergétique du bâti) ;

- L'épanouissement de la personne dont l'objectif est de maintenir l'accès à la culture des séniors et de leur proposer un certain nombre de services notamment numériques, via la politique de lecture publique

Parallèlement, l'intégration de la Silver Economie dans les politiques publiques du Conseil Départemental revêt un caractère d'autant plus stratégique que le contexte actuel d'évolutions institutionnelles avec le projet de loi NOTRe repositionnerait durablement le Département sur des compétences de cohésion sociale et de solidarité territoriale.

Si le Département était à l'avant-garde, un peu seul ; aujourd'hui de nombreuses initiatives sont lancées par les décideurs locaux (parlementaires, collectivités locales) mais aussi les entreprises pour répondre à l'enjeu fort de ces prochaines années que représente le vieillissement de la population.

Pour mémoire, la population bas-rhinoise figure actuellement parmi les plus jeunes de France. Néanmoins, la population âgée est en accroissement constant ces trente dernières années, elle devrait représenter d'ici 2030, 1/3 de la population du Bas Rhin. Par ailleurs, on observe également une multiplication par 4 de la population dépendante ou en perte d'autonomie. Il s'agit d'un public qui souhaite globalement se maintenir le plus longtemps possible à domicile.

Le Département a donc un intérêt majeur à construire une approche transversale de l'adaptation du territoire au vieillissement de la population, en mobilisant et mettant en synergie l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'anticipation et de l'accompagnement du vieillissement.

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin, chef de file pour ce qui concerne les politiques d'aide à la personne et notamment en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées, a défini son action au sein du schéma départemental des personnes en situation de handicap 2010-2014 et du schéma gérontologique départemental 2010-2014.

En matière d'habitat, le Conseil Départemental se doit d'articuler ces plans dédiés avec le plan départemental de l'habitat (PDH) pour prendre en compte les besoins des personnes en perte d'autonomie et/ ou en situation de handicap pour la problématique plus spécifique du logement.

Au moment où il doit réviser ces documents de référence, l'adhésion au réseau « autonomie & Dépendance, bien vieillir ensemble » représente une opportunité de partage et d'échanges d'expériences mais aussi de détection des opportunités intéressantes pour les habitants bas-rhinois.

Il s'agit d'un club rassemblant des collectivités locales (41 villes comme Bordeaux, Morlaix, Toulouse ou Aubervilliers ; 7 Département : Deux-Sèvres, Gers, Isère, Loire, Nièvre, Pyrénées Atlantiques et Pyrénées Orientales), 66 parlementaires de toute sensibilité politique ainsi qu'une trentaine de partenaires publics et privés comme la Caisse nationale vieillesse, la Caisse des Dépôts et Consignations, le groupe La Poste et des grands groupes privés développant des produits vers les seniors.

Il vous est donc proposé que le Département du Bas-Rhin adhère à ce club. Il n'y a pas de coût généré par cette adhésion.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'adhérer au club "autonomie et dépendance, bien vieillir ensemble" et charge son président d'entreprendre les mesures à cet effet.*

Strasbourg, le 29/04/15

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bierry', written over a faint circular stamp.

Frédéric BIERRY